

Qui sommes-nous ?

L'**afda** est née de la volonté de parents et bénéficie du soutien financier de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil Général.

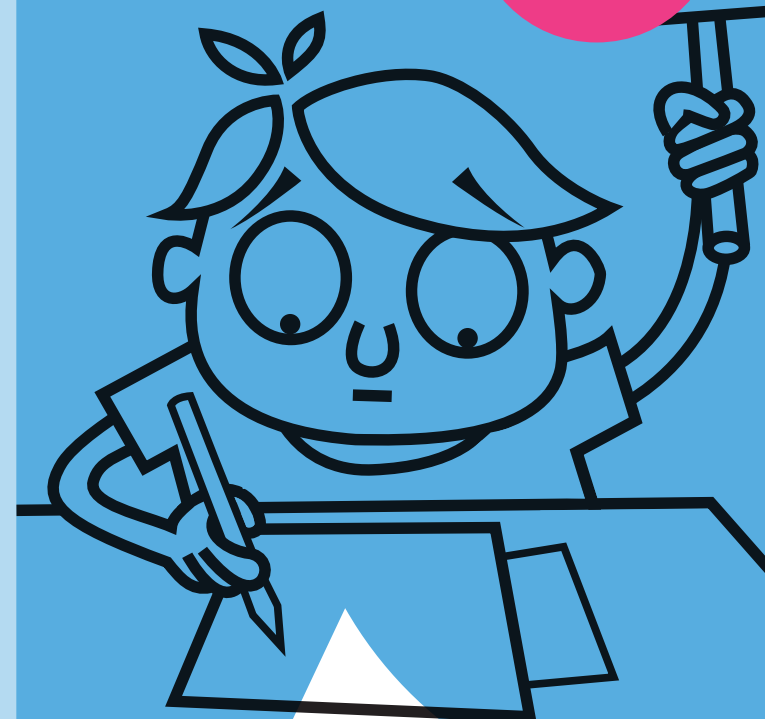
L'**afda** est une association de loi 1901, gestionnaire de services de soins pour enfants et adolescents déficients auditifs.

Son conseil d'administration est principalement composé de parents d'enfants sourds et malentendants.

La mission de l'**afda** est d'accompagner, conformément à la loi de 2005*, le projet de vie élaboré par les parents pour leur enfant déficient auditif afin qu'il accède à la plus grande autonomie possible.

*loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforcent les actions en faveur de la scolarisation des élèves handicapés.

Memento
AVS



afda

ASSOCIATION FINISTÉRIENNE POUR DÉFICIENTS AUDITIFS
175 rue Jean Monnet – ZA Prat Pip Sud – 29490 GUIPAVAS
Tél : 02.98.32.82.30 – Fax : 02.98.32.83.51
Courriel : secretariat@afda.fr
www.afda.fr

afda

ASSOCIATION FINISTERIENNE
POUR DEFICIENTS AUDITIFS

memento AVS



Faciliter la réception du message

Vérifiez les conditions de réception :

- Appareillage en bon état de fonctionnement (piles), bien positionné
- Si micro HF, vérifiez la batterie, la position du micro pour celui qui le porte
- L'enfant doit être placé correctement en classe
- L'enseignant doit bien s'orienter avant de s'adresser à l'enfant

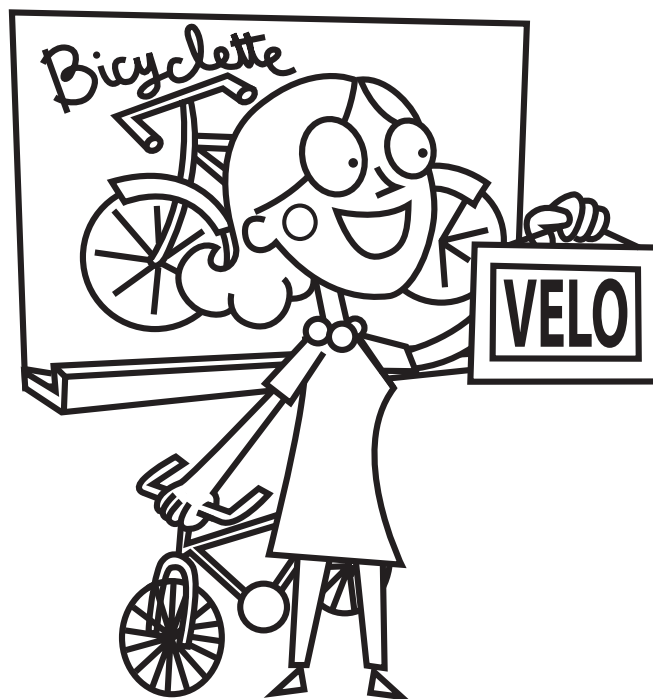
Votre place :

- Asseyez-vous en face de l'enfant ou de biais dans son champ de vision
- Parlez-lui en face, à sa hauteur, en cherchant son regard
- Attirez son attention en évitant de lui tenir le visage ou de lui attraper le bras (tapotez sur la table ou faites-lui signe pour qu'il vous regarde)

Faciliter la compréhension du message

Sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant :

- Apportez des supports visuels pour aider au sens (imagiers, photos, dessins...)
- Reformulez les consignes en faisant des phrases simples mais correctes
- Incitez l'enfant à se servir de l'affichage en place, des aides à sa disposition



Votre mission :

- Favorisez la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- Laissez-le essayer de saisir des informations seul avant de lui répéter les consignes
- Laissez l'enfant se tromper, expérimenter par lui-même
- Encouragez-le à demander des explications à son enseignant pour favoriser son autonomie



Contactez
nous !

par téléphone
02 98 32 82 30

ou par courriel
secretariat@afda.fr